



L' Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), que peut-on en attendre ?



Le Maillage : Une problématique identifiée en Poitou-Charentes avant l'AMI et le PEI

Point de départ :

- une demande d'un cabinet intervenant en 86 et 79 pour des raisons de tarifications liées aux bipartites
- L'arrêt « brutal » de la Rurale d'un cabinet en Charentes (16)

|

12 juillet 2021 : Rencontre Eleveurs / Vétérinaires de Poitou-Charentes

23 personnes : GDS, GTV, Syndicat Vétérinaire, Ordre Vétérinaire

Réflexion en groupe pour dégager des solutions pour lutter contre la désertification

Elaboration d'un plan d'actions (avec des priorités)

Début 2022 : AMI et PEI

➤ **Appel à manifestation d'intérêt (DGAL /SNO) :**

Le maillage territorial vétérinaire en zones rurales – Diagnostic et plan d'action du territoire

Boite à outil nationale

Loi DADDUE = appui possible des collectivités

➤ **Appel à projet (Région Nouvelle- Aquitaine) :**

Partenariat Européen pour l'Innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI)

AMI Sud VIENNE

- Territoire par défaut
- Financement : 19 000 €
- Une enquête Eleveur
- Une enquête Vétérinaire
- Proposition d'actions

Résultat Enquête Eleveur

- Création d'une enquête éleveur (106 réponses)
 - ❖ 68% ont moins de 55 ans
 - ❖ 85% veulent maintenir leurs élevages
 - ❖ 80 à 88% n'ont pas de difficultés pour joindre leur vétérinaire sanitaire
 - ❖ 27 % ont des freins à contacter leur vétérinaire sanitaire
 - ❖ 28 % font appel, en moyenne 1 à 3 fois par trimestre, à un autre cabinet vétérinaire
 - ❖ 65% estiment les coûts vétérinaires justes par rapport aux services apportés

- ▶ 60% bénéficient d'un conseil préventif
- ▶ 63% des élevages bovin ont un BSE
- ▶ 50 % des élevages petits ruminants ont un BSE
- ▶ 91% ont une visite sanitaire
- ▶ 31 % des exploitations utilisent des médecines alternatives
- ▶ Presque 60% demandent des formations sur des actes ou des pathologies
- ▶ Plus de 50 % souhaitent une formation « éleveur infirmier »
- ▶ Près de 50% n'attendent pas de services supplémentaires
- ▶ 66 % ne sont pas prêts à aller vers une contractualisation

Résultat Enquête Vétérinaire

- ▶ (8 cabinets enquêtés sur la zone)
- ❖ **En moyenne** pour les 8 structures vétérinaires ayant répondu, le chiffre d'affaires repose à **55,5 % sur l'activité canine, 39,6 % sur l'activité rurale** et 4,9 % sur l'activité équine
- ❖ **la part du médicament vétérinaire dans le chiffre d'affaires rural de la structure (hors activités industrielles) qui s'élève en moyenne à 69 %** [52 à 85 %]
- ❖ **la distance moyenne aller-retour parcourue** par visite par les huit structures vétérinaires ayant répondu à l'enquête **est de 31,25 km** [20 ; 50]
- ❖ **Les structures enquêtées reconnaissent également toutes éprouver des difficultés à réaliser les BSE.** Les obstacles à la réalisation de ces BSE cités tiennent aux éleveurs (**manque de disponibilité et de motivation**), mais aussi aux vétérinaires eux-mêmes (**manque de temps, effectifs insuffisants, activité peu rémunératrice et chronophage...**).

- ❖ **L'obligation de Permanence de Continuité de Soin** est considérée comme un frein à l'activité rurale par deux des structures enquêtées, 4 autres jugeant que cela pourrait être un frein à l'avenir
- ❖ **3 structures vétérinaires seraient prêtes à déléguer** la gestion des plannings/RH et la radioprotection, 2 souhaiteraient déléguer le suivi et la relance des impayés et une structure la comptabilité et la gestion sociale. La moitié des structures vétérinaires enquêtées sont demandeuses d'un accompagnement pour mettre en place ces délégations
- ❖ **Le recrutement de vétérinaires est un problème** pour les 8 structures vétérinaires interrogées. Les principaux freins de recrutement cités sont **le manque de candidats**, mais aussi **le manque d'attractivité géographique** et du poste lui-même lié à une **activité rurale insuffisante**.
- ❖ A l'inverse, les atouts des structures interrogées sont **l'organisation du travail**, une **activité généraliste**, un **accueil bienveillant**, la **vie à la campagne**, la **formation continue**, **l'accueil d'étudiants vétérinaires en stage tutoré, de stagiaires** et plus globalement, l'entretien de relations avec les écoles vétérinaires.

3 structures vétérinaires interrogées **ne disposent pas de logement de fonction**, les 5 autres structures proposent un logement (logement temporaire pour 2 d'entre elles).

Les structures vétérinaires interrogées citent comme **principales menaces actuelles** pour leur activité rurale :

- ↳ la **difficulté à trouver des vétérinaires**,
- ↳ le **manque de dynamisme et d'attractivité régionale**,
- ↳ la **concurrence sur la distribution des médicaments**
- ↳ la **différence de rentabilité entre l'exercice rural et l'exercice en canine**.

► Les solutions proposées par l'AMI

- **Solutions déjà existantes :**
 - Suivi annuel via le Bilan Sanitaire d'Elevage (BSE) : accentuer la prévention
- **Solutions nouvelles :**
 - Contractualisation pour différents suivis de troupeau
 - Créer des chartes : jeune vétérinaire/éleveur et jeune vétérinaire/vétérinaire expert
 - Conférences régulières des vétérinaires du Sud-Venne dans les écoles vétérinaires
 - Créer une offre de stage

PEI POITOU-CHARENTES

2 Phases :

- une phase d'émergence = proposition de solutions (2022 à fin 2023)
- Une phase de fonctionnement (2024)
- Financement émergence à hauteur de 75 000 € HT (financer à 80%)

Reconduite des enquêtes éleveurs et vétérinaire sur l'ensemble du territoire en lien avec le plan d'action

3 axes

Conforter la relation Vété /éleveur

Tickets de soins :favoriser la continuité de soins
reconnaissance des coûts liés à l'éloignement (participation des collectivités)
Suivi annuel via le Bilan Sanitaire d'Elevage (BSE) bovins
Contractualisation : pour différents suivis de troupeau
Conventionnement : suivi global du troupeau
favoriser les conditions d'intervention, la contention
politique d'achat du médicament
évolution de la prophylaxie vers des objectifs sanitaires régionaux
charte eleveur/vétérinaire
formation des eleveurs : eleveur infirmier
télé médecine : assistance à l'automédication

Organisation des structures vétérinaires

Préalable : Détermination des différentes typologie des cabinets vétérinaires
gestion des gardes : Hot line : le 15 du véto
Partage de gardes
Former (mise en place et assistance terrain) au suivi BSE par des cabinets référents
Synergie entre structures : partage de compétences (ex : expert caprins)
Intérêt de la délégation d'actes vétérinaires à des ASV
Synergie entre structures : partage RH : d'ASV infirmier pour prophylaxie
Maisons médicales : loi DDADUE
Rachat des cliniques par des groupes

Recrutements vétérinaires

Collaboration avec le projet de la Région, d'enseignement vétérinaire à Limoges
Présentation des cabinets par des petites vidéo (envoyées aux écoles véto, utube,,,,)
Conférences régulières des vétérinaires de la région dans les écoles vétérinaires
Organisation de speed dating en région, associés à des moments conviviaux et découverte d
Créer une offre de stage en région :(loi DDADUE)
aides à l'installation : loi DDADUE
Succiter un intérêt pour des stages en rural par une participation rémunérée en prophylaxie
Création d'un groupe de jeunes véto, encadré par des coaches
Création de chartes « jeune véto/ éleveur » et « jeune véto/ véto expert »

En parallèle, la région Nouvelle-aquitaine a construit son plan d'action

16

Des actions dans la rampe de lancement

Accompagner la formation des vétérinaires

- ▶ Projet de 5^{ème} école vétérinaire
 - ▶ budget de 24 millions € inscrits dans le cadre du CPER
- ▶ Soutien à l'organisation de la semaine d'intégration,
 - ▶ Budget de 50 K€ en 2022
- ▶ Bourse d'études aux élèves vétérinaires inscrit en master 2 « One health et santé publique » à l'Université de Limoges
- ▶ Soutien à l'accueil de stages tutorés :
 - ▶ 3 000 €/stagiaire accueilli (18 bourses accordées en 2022)

Soutenir la pérennité de la médecine vétérinaire en milieu rural

- ▶ Soutenir l'expérimentation de nouveaux modèles
 - ▶ 300 K€/an (3 PEI accompagnés pour 210 K€ de subvention)

17

Des pistes à concrétiser

Accompagner la formation des vétérinaires

- ▶ Soutien aux élèves stagiaires : indemnités de logement et de déplacement
- ▶ Inciter les lycées agricoles régionaux à préparer à la formation vétérinaire
- ▶ Soutien aux élèves ayant un profil « agricole »

Soutenir la pérennité de la médecine vétérinaire en milieu rural

- ▶ Soutien aux investissements et à l'équipement des cabinets vétérinaires ruraux,
- ▶ Accompagnement à la professionnalisation,
- ▶ Aide à l'installation des jeunes vétérinaires en Nouvelle-Aquitaine,

18

Pérenniser la médecine vétérinaire en milieu rural

- ▶ Soutien à l'expérimentation de nouveaux modèles,
- ▶ Aide à l'installation de jeunes vétérinaires en Nouvelle-Aquitaine
- ▶ Aide à l'embauche de jeunes vétérinaires
- ▶ Soutien aux investissements et à l'équipement des cabinets vétérinaires ruraux

En conclusion

- ❖ **Une volonté de travailler ensemble (éleveur/ véto)**
- ❖ **De nouvelles relations (facilite les bipartites)**
- ❖ **Des pistes d'actions communes**
- ❖ **Une écoute et un intérêt de la part des collectivités**
- ❖ **Des moyens financiers pour la matière grise**
- ❖ **Des moyens financiers pour les actions**